Le SENAT

AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

6E. ANNEE, No. 32. MANITOBA. JEUDI, 18 JANVIER, 1877.

CONDITIONS
D'ABONNEMENT AU "METIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada, on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.
Les Ateliers du METIS ont ete transportés à St. Boniface, sur la Rue Dumoulin, un peu au Nord-Est du Collège.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.
Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.
Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNEE.
Pour une colonne.....$100 00
" demi " 40 00
" un qrt. de colonne 60 00

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION.

Remboursement du Gouvernement

DE SES

AVANCES EN GRAINS ET PROVISIONS.

Le soussigné a reçu instructions du Département de l'Agriculture de la Puissance du Canada de recevoir des personnes que la chose concerne le remboursement des

Avances et Secours a cause des Sauterelles

fournis par le Gouvernement Général EN ARGENT ou en GRAINS—blé et avoine—au choix de l'emprunteur.

Le grain devra etre livré aux Magasins du Gouvernement au Fort Osborne, à Winnipeg, et être de bonne qualité, propre et sec.

On recevra le grain au prix courant du marché à Winnipeg à l'epoque de la livraison.

Prix actuel: blé, 80 cts. le minot; avoine, 40 cts. le minot.

W. HESPELER.
Agent du Département d'Agriculture du Canada.

Au Bureau de l'Agent du Département d'Agriculture,

Winnipeg, 22 Decembre, 1876. j-n-o

Département de la Justice.

On a besoin pour le Grand Connétable de la Province d'un bon cheval de voiture legere, bien dompte, parfaitement sain et âgé de pas plus de huit ans.

S'adresser à
RICHARD POWER,
Grand Connetable.

Winnipeg, 20 Déc., 1876. 3f

Bill Privé.

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite à la prochaine Session de la Législature pour obtenir la passation d'un Acte incorporant "la Société de Placement de Manitoba."

D. MACARTHUR.
Winnipeg, 16 Decembre, 1876.

Avis Public.

AVIS est par le présent donné aux Membres de la Société Agricole pour le Comté de Provencher, que l'assemblée annuelle, pour l'élection des officiers, aura lieu le second Mardi de Janvier, A.D. 1877, au Magasin de Monsieur Joseph Lemay, à deux hrs de l'après midi du dit jour.

JOSEPH TURENNE,
Secrétaire.

St. Norbert, 14 Déc., 1876.

ON DEMANDE
200 Droits de Métis,
"SCRIPS,"
CHEZ
GERMAIN & CIE.,
ENSEIGNE DE L'ETOILE D'OR,
Grande Rue, Winnipeg.

St Boniface, 7 Déc., 1876. j-n-o

Mis a l'Enclos
(DE STE. AGATHE.)

Mis à l'enclos de Ste. Agathe un bœuf tout rouge, sans marque visible, d'environ quatre ans.

JOSEPH BERTHELET, père.
Gardien d'Enclos.

Ste. Agathe, 20 Déc., 1876. 3f

MIS A L'ENCLOS.

Un jeune bœuf âgé d'environ deux ans et demi, sous poil rouge et blanc. Il a été mis à l'enclos le 19 courant

Le propriétaire est prié de venir prouver propriété et payer les frais.

MOISE GOULET,
Gardien d'Enclos de St. Norbert.

St. Norbert, 27 Déc., 1876. 3f

IMPOUNDED
AT ST. NORBERT.

A young OX about two years half old, red and white coloured. Impounded on the 19th instant.

The proprietor is requested to prove property and pay the costs.

MOISE GOULET,
Pound Keeper.

St. Norbert, 27 Déc., 1876. 3t

Veaux et Vache Egarés.

Mis à l'enclos par un colon établi dans la réserve Ménonite, à l'Est de la Rivière Rouge.

Une Vache blanche et trois Veaux.

Le propriétaire est prié de venir réclamer sa propriete et payer les frais.
Pour informations s'adresser à

WM. HESPELER,
WINNIPEG.

St Boniface, 7 Déc., 1876. 3t

IMPOUNDED.

Impounded at St. Charles, on the 6th instant, a LIGHT GREY HEIFER having no marks.

JAMES GREEN,
Pound Keeper.

St. Charles, 14th December, 1876. 3-f

Mis a l'Enclos.

Mis à l'Enclos à St. Charles, le 6 du courant, un JEUNE VEAU GRIS ayant aucune marques.

JAMES GREEN,
Gardien d'Enclos.

St Charles, 14 Décembre, 1876. 3-f

Mis a l'Enclos,
(A ST. VITAL.)

Le Soussigné a mis à l'Enclos une Vache avec son veau de couleur noire et le veau rouge.

Le propriétaire est prié de venir prouver propriétee et payer les frais.

EDOUARD PERREAULT,
Gardien d'Enclos de St. Vital.

St. Vital, 13 Déc., 1876. 3f

IMPOUNDED.

Impounded at St. Boniface, a young Ox about three years old, under red hair, having a white spot on forhead, and the two hind feet white.

The proprietor is requested to prove property and pay the expenses.

R. G. DESAUTELS,
Pound Keeper.

St. Boniface, December 21st 1876.

MIS A L'ENCLOS
(DE ST. BONIFACE.)

Un jeune Bœuf âgé d'environ trois ans, sous poil rouge, ayant une tache blanche dans le front et les deux pieds de derrière blanc. Le propriétaire est prié de venir prouver propriete et payer les frais.

R. G. DESAUTELS,
Gardien d'enclos de St. Boniface

21 Décembre, 1876. 3f

DR. T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q.

BUREAU:—Aux Coins des Rues Principale et Notre-Dame. Entrée sur la Rue Notre-Dame, au-dessus du Bureau de Télegraphe.

Winnipeg, 13 Juillet, 1876. 1a

PIANNO BEATTY!
Grand, Carré et Droit.

De Geo. E. Letcher, ci-devant de Wm. H. Letcher et Frère, Banquiers, Fayette, Ohio.

"Nous avons reçu le Piano, et pensons qu'il possède un son meilleur que pas un ici. Nous n'avons eu à attendre que peu de temps pour en juger. Si vous voulez des recommandations ce sera avec le plus grand plaisir que nous vous en donnerons."

James R. Brown, Ecr., Edwardsville, Ill., dit:

"Le Piano Beatty que nous avons reçu donne entière satisfaction."

Envoyer pour les catalogues

S'adresser à

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.-A.

Daniel F. Beatty
ORGUES DE SALON.

Ces instruments remarquables ont une capacite pour les effets musicaux et l'expression qui n'a jamais ete atteinte auparavant; ils conviennent aux Amateurs et aux Professeurs, et sont un ornement pour un salon.

ILS EXCELLENT EN QUALITÉ DE SON, MAIN-D'ŒUVRE DE PREMIÈRE CLASSE, DESSIN ÉLÉGANT ET FINI,

et en une grande variete dans la combinaison des Solos et des Jeux.

Le genre *Centennial* est maintenant prêt.

S'adresser à

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.-A.

Cain & Steinhoff,

IMPORTATEURS ET FABRICANTS DE

HARNAIS,
SELLES,
FOUETS,
VALISES,
PEIGNES,
BROSSES,
ETRILEES,
ETC., ETC.

—oo—

ATTELAGES LEGERS VENDUS A PRIX REDUITS.

Et Scrips pris en Echange.

G. LANGIAULT,
Champion des Fabricants de Harnais, en charge de l'atelier.

PORTE VOISINE DE DAOUST & BRISEBOIS,

Grande Rue,—WINNIPEG.

30 Novembre, 1876. 3m

La plus grande Merveille
DES
Temps Modernes.

HOLLOWAY'S
PILLS & OINTMENT

Les pilules purifient le sang, rectifient tous les desordres du foie, de l'estomac, des rognons et des intestins, et sont des plus presieuses dans tous les cas d'indisposition auxquelles sont sujettes les personnes du cexe.

Le Liniment est le seul remède sûr pour maux de jambes, vieilles blessures, et ulcères de n'importe quelle durée. Il est sans égal pour bronchite, diphtérie, rhumes, refroidissements, goutte, rhumatisme et toutes les maladies de peau.

BEWARE OF VILE AND
ABOMINABLE COUNTERFEITS

Je crois de mon devoir de déclarer que mes Pilules et mon Liniment ne sont ni fabriquées, ni vendus dans aucune partie des Etats-Unis.

Chaque pot et chaque boîte porte le timbre du Gouvernement Anglais, avec les mots, *Holloway's Pills and Ointment, London*, graves dessus. Sur l'étiquette se trouve l'adresse 533, *Oxford Street, London*.

Des contrefaçons des Pilules et du Liniment de Holloway se fabriquent et se vendent sous le nom de "*Holloway and Co.*, par J. F. Henry, Curran & Co., Droguistes, de New-York, avec la prétendue marque de Commerce comme suit:

Au Canada, les principaux marchands en ces contrefaçons sont

LYMAN, CLARK & CO.,
NORTHRUP & LYMAN, et
LYMAN BROTHERS & CO.,

qui les achètent à bas prix de J. F. Henry, Curran & Co., de New-York, et les revendent en suite aux Détaillants peu scripuleux qui les fournissent au public comme les Pilules et le Liniment véritables, fabriqués seulement au No. 533, Oxford Street, London, et qui se trouvent dans les maisons suivantes, savoir:

EVANS, MERCER & CIE., Montréal.
AVERY, BROWN & CIE., Halifax, N. E.
T. B. BARKER ET FILS, St. Jean, N. B.
ELLIOT ET CIE., Toronto.

qui les importent directement de

THOMAS HOLLOWAY,
533 Oxford Street, W. C.

London, 1er Janvier, 1876. 1-a-a L.99

Agence Canadienne
A. GAUVIN
COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

Mr. GAUVIN a transporte son bureau Rue du Bureau de Poste, vis-à-vis l'hotel du Canada.

Mr. GAUVIN paye le plus haut prix pour les Scrips, Droits d'Enfants et donne beaucoup d'attention aux Applications de Patentes, aussi, se charge de retirer du Bureau des Terres les *Scrips* de métis.

Les personnes qui désirent vendre leurs proprietes feront bien de s'adresser à ce Bureau.

Winnipeg, 31 Août, 1876

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,-NOTAIRE, ETC.

BUREAU:—Rue du Bureau de Poste,
Bâtisse du Gouvernement,
Winnipeg.

Celebres Orgues de Salon
Golden Tongue de
BEATTY.

MM. Geo. P. Rowell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit:

"Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse les choses avec la plus grande vigueur."

(DE Wm. PEOL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

"Un usage de quelques mois de cet élégant Orgue de Salon me convaincre que c'est un des meilleurs qui soit. Le son en est riche, varié et des plus agreables. Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

Les plus belles offres possibles. Argent remboursé et fret payé, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty) si l'acheteur n'est pas satisfait après cinq jours d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des témoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse:

DANIEL F. BEATTY,
WASHINGTON, NEW JERSEY, E. U., A.

10 Août, 1876. 1-a

PIANO BEATTY!
Grand Carré et Droit.

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais été fabriqué ici ou en Europe: il possède un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extraordinaire, allié au brillant, à la clarté et à une égalité parfaite sur toute l'étendue de l'échelle. Il se distingue surtout par la durée surprenante du son dont la puissance ni la qualité sympathique ne change jamais sous le doigter le plus délicat ou le plus puissant. L'espace manque pour décrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donné partout où je n'ai pas d'agents.

Souvenez vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ses instruments celebres. Si après cinq (5) jours d'essai le piano ne vous satisfait pas, votre argent vous est remboursé après le renvoi et la réception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans; adresse:

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New-Jersey, E.-U.-A

LE "METIS."

Jeudi, 18 Janvier, 1877.

LA SESSION.

La Législature de la Province est convoquée pour mardi le 30 janvier courant, au Palais de Justice, à Winnipeg. Il y a toute apparence que la session sera laborieuse, et que nos représentant auront l'occasion belle de travailler sérieusement à consolider la paix, le bon ordre et à la prospérité du pays.

Ce n'est pas le nombre de lois, ni la grosseur des volumes de Statuts qui rendent nne nation heureuse et policiée, mais bien le respect de la justice et la pratique des vertus privées. *Ibi plurimæ leges ibi corruptis*, a dit un ancien romain ; aussi,quand nous disons que la session sera laborieuse, n'avons-nous pas l'intention d'exprimer l'espoir de voir la Législature adopter un grand nombre de lois. Nous voulons simplement avertir nos législateurs des questions graves sur lesquelles ils seront probablement appelés à se prononcer.

Il dépend du gouvernement de faire réguer la sécurité, de réprimer le crime, de veiller à la protection de l'honneur, de la vie et de la propriété des particuliers ; c'est le devoir du gouvernement de rendre l'administration de la justice prompte, facile,énergique et à la portée du faible et de l'opprimé : mais il appartient à la Chambre des représentants d'enseigner à tous, gouvernants et gouvernés, la respect des droits de tous, et la pratique de la justice et de la modération.

Si les discussions de la Législature sont animées par le bon sens et une sage libéralité, l'opinion publique s'en ressentira ; les contreverses de religion et de nationalité s'éteindront faute d'intérêt, et chacun occupé d'accroitre son bien-être, d'élever dignement sa famille et de pratiquer ses devoirs envers Dieu et envers ses semblables, sera de moins en moins tenté par le démon des discordes civiles.

On dit que certains brouillons venant d'Ontario, soulevés sans cesse par un ou deux ministres protestants, veulent à tout prix forcer la Législature provinciale à s'occuper de la question des écoles afin d'établir ici ce que l'on a appelé les écoles mixtes.

Ils comptent sur la majorité pour emporter la mesure et écraser la minorité catholique.

On avouera que c'est bien peu libéral, bien peu généreux, et bien brutal tout à la fois.

Cependant, nous avons plus de confiance que cela dans cette majorité dont ils voudraient se servir comme d'une masse pour anéantir tout ce qui ne pense pas comme eux. Cette majorité compte un grand nombre d'hommes estimables et vraiment libéraux qui ne veulent à aucun prix forcer la conscience de leurs semblables, ni abuser de la force que leur donne le nombre pour opprimer une minorité qui ne peut et ne saurait leur porter ombrage.

Ces hommes modérés sont notre appoint ; et si nous savons être unis, si nous ne nous divisons pas, si nous restons groupés comme un seul homme, nous serons assez forts pour résister à la tyrannie et pour revendiquer la liberté de conscience et les droits de la minorité sur cette question des écoles, comme sur toutes les autres questions.

Personne ne fait un crime aux mennonites d'échapper par un scrupule de conscience au suprême devoir qui oblige tout cit yen à prendre les armes pour défendre son pays ; et cependant, quand les catholiques réclament les écoles séparées comme un devoir de leur foi, combien est grand le nombre des protestants qui sont tout prêts à passer outre et à n'en faire aucun cas. Ces gens-là réclament la liberté de conscience pour eux et leurs pareils ; mais ils la refusent aux autres, surtout quand ils ont la force et le pouvoir. Etrange contradiction !

Une session est toujours extrêmement laborieuse quand de pareils orages la menacent ; c'est le cas actuel pour celle qui se prépare à Winnipeg : nous le répétons, nos représentants auront l'occasion belle de travailler sérieusement à la paix, au bon ordre et à la prospérité publique. Puisse cette occasion n'être pas perdue !

Sous le titre *Limites d'Ontario*, le *Nouveau Monde* du 26 décembre dernier publie un article vigoureux sur la question du réglement des frontières occidentales d'Ontario que nous aurons le plaisir de reproduire sous peu.

Il nous fait peine de voir que sur un sujet qui intéresse à un si haut dégré l'équilibre futur de la confédération canadienne, toute la presse de Québec et des provinces maritimes n'en passe pas matière à un soulevement général de l'opinion publique.

Nous l'avons dit, et nous ne cesserons de le répéter : la question est une des plus graves qui puisse occuper l'attention de tout le pays Il est bien vrai que cette frontière que nos voisins se préparent en silence à faire où bon leur semblera n'intéresse guère le présent ; mais dans quinze ans tout le monde s'apercevra de la chose, dans trente ans, on s'en indignera ; mais il sera trop tard, nous espérons que le *Nouveau Monde* ne laissera pas la question en si bon chemin.

Les élections de la Société de Colonisation ont eu lieu hier soir et ont donné le résultat suivant :

Président, l'Hon. J Dubuc ;
Premier vice-présid., P. H. Prince ;
Second " Alexis Dégagné ;
Secr.-Corresp., A. A. C. LaRivière ;
Trésorier, F. Trudel ;
Secr.-Archiviste, A. Gauthier ;
Visiteurs—MM. Philias Coderre, Cléophas Marcoux, L. D. Bissonnette.
Directeurs : Les Hons. MM. Girard, Royal, MM. Geo. Roy, E Tassé, N. D. Gagnier, Ed. Marcoux, A. H. Ber rand, O. Monchamp, E. Brisebois, H. Houde, G. Lanciault et C. Dumond.

Les officiers sortant de charge devront présenter leurs rapports écrits pour 1876, vendredi le 26 courant.

NOUVELLES LOCALES.

—Sa Grâce Mgr. Taché est à St. Vital depuis lundi.

— Dimanche dernier le thermomètre est tombé à 44°, toujours au dessous de zéro, comme de raison.

—Le Rév. P. Lacombe est parti mardi pour le Canada avec M. le curé Fillion, de Ste. Agathe Succès et bon voyage !

— Il y a eu hier soir les élections de la Société de Colonisation de Manitoba ; le résultat est du plus heureux. Honneur aux patriotiques membres de cette énergique association !

—Une malle, partie de Montréal le premier décembre dernier a fait fausse route à Chicago, et a pris le chemin de la Californie pour la Colombie Anglaise. Elle nous est revenue hier, saine et sauve, à la grande joie de quelques dames de nos lectrices. Tous les paquets étaient secs et bien conservés.

—On annonce la résignation de M. S. L. Bedson comme officier de santé de Keewatin et du gouvernement provincial. Les médecins envoyés en novembre sur les bords du Lac Winnipeg, à Giml. et ailleurs, sont en chemin pour revenir : ils sont exténués de fatigues et espèrent qu'ils seront remplacés au plus tôt.

— On apprend par des dépêches du Nord Ouest qu'à la Rivière la Bataille ou Battleford, ou à Pelly les thermomètres ordinaires ne marquent plus depuis un grand mois; ceux que l'on a fait faire exprès marquent sans cesse de 45° à 51° au dessous de zéro, cela va de soi, M. Laird et sa cour sont, dit on, très-occupés à s'empêcher de se geler tout à fait.

—Nous répétons et prions la presse canadienne de le déclarer bien haut ; la picotte a fait des ravages parmi les islandais et les sauvages du Lac Winnipeg, dans le territoire de Keewatin. Or dire que la maladie est à Manitoba parcequ'elle a sévi là-bas, équivaudrait à dire que la picotte règne à Montréal parcequ'elle s'est déclarée à Toronto.

—M. Arthur Levêque, envoyé pour vacciner les sauvages du Lac Manitoba par le département des sauvages, est de retour depuis samedi. Il a été six semaines absent et a parcouru plus de 500 milles de pays en traine à chiens. Il a été bien accueilli partout, et il a la conviction que les mesures promptes et énergiques prises par l'Hon. M Provencher auront pour effet de sauver de l'épidémie cette partie de ses administrés.

— La Société Provinciale d'Agriculture a tenu hier après midi sa réunion annuelle à l'hôtel de Ville. Winnipeg. M. James Steward, secrétaire, a lu un long rapport dans lequel après s'être pas mal occupé de ce qui regarde la société, il se mêle assez longuement de ce qui ne la regarde pas. Le gouvernement d'Ottawa y est assez malmené, et pourtant nous est avis que le gouvernement d'Ottawa a grandement raison de ne pas s'occuper des récriminations de M. James Stewart et de M. Burrows.

Il y a eu vive discussion sur cette partie du rapport laquelle a été amendée d'une façon dont nous parlerons prochainement

M. Thomas Scott, maire, a été élu président et l'Hon. M. Girard. 1er vice-président.

Nouvelles Canadiennes.

Une dépêche de St. Jean N. B., apprend que le carosse de Mgr. Sweeney a été saisi pour les taxes d'écoles de la villé de St. Jean.

—

M. Casgrain, neveu du lieutenant-gouverneur Letellier, doit être nommé gardien du Musée de la Puissance qui vient d'être fondé à Ottawa.

—

Le capt. Kerwin, secrétaire général de la confédération du *Hame Rule* en Angleterre, a donné sa démission comme tel, et va venir à Montréal comme rédacteur du *True Witness*.

—

On dit que M. Charlton a renoncé au contrat de la section No. 15 du chemin de fer du Pacifique

La soumission suivante est celle de MM. Sutton et Thompson qui pourraient céder leurs droits à M Whitehead.

—

Il est rumeur à Québec que le docteur Giard, du ministère de l'éducation, ainsi que plusieurs autres fonctionnaires civils doivent être mis à la retraite d'après les dispositions du nouvel acte passé à la dernière session.

—

Dimanche soir 31 décembre un salut solennel a été chanté dans l'église du Gesù, à Montréal, à l'occasion de la fin de l'année. La bénédiction du Saint Sacrement a été donnée par Mgr. l'évêque de Montréal.

—

La Cour du Banc de la Reine à Toronto a rendu sa décision dans la cause de l'Hon. George Brown, accusé de mépris de cour. Le juge en-chef Harrison et le juge Morrison, qui étaient sur le banc, ne se sont pas accordés et par conséquent la règle de cour n'a pas été lancée.

—

M. Joseph Bureau, pendant longtemps prote de l'imprimerie Desbarats, et qui, depuis quelques années, tenait une imprimerie à son compte, est mort subitement mercredi soir, quelques minutes après être rentré chez lui, en revenant d'une soirée au couvent de la congrégation.

—

Nous apprenons la mort de l'honorable juge Charles Elzéar Mondelet, arrivée le 31 décembre en cette ville. M. Mondeles est mort entouré de tous les secours de la religion.

Charles Joseph Elzéar Mondelet est né à St. Charles, comté de St. Hyacinthe, le 57 décembre, 1801. Il atteignait sa soixante quinzième année, mercredi dernier. Il était fils de Jean Marie Mondelet, notaire public, et petit fils de Dominique Mondelet qui vint en Canada, sous la domidation française, cemme chirurgien dans l'armée.

Le défunt reçu son éducation au Séminaire de Nicolet et termina son cours d'études au collége de Montréal en 1819.

—

Son Excellence le lieutenant Gouverueur l'Hon. M. Letellier de St. Just, est parti hier pour la Rivière Ouelle. Nous apprenons que Son Excellence a été reçu avec enthousiasme par la population réunie sans distinction des nuances politiques. Il y avait 5 à 600 personnes à la station. Le curé, le Révd. M. Dion, et le maire de la paroisse, ont présenté une adresse de félicitations à Son Excellence.

Demain jeudi, le Collége Ste. Anne presentera une adresse de félicitation à Son Excellence qqi fut élève de cette maison. Les élèves qui occupent aujourd'hui un rang dans les affaires politiques MM. Pelletier, Casgrain, l'Hon. M. Dionne, MM. Roy et Verreault, ont été invités à assister à la cérémonie.—*Evenement* du 3 janvier.

AUX FEMMES DE MENAGE.

Crêpes—Mettez dans un plat creux un demi-litre de farine ; cassez six œufs au milieu ; ajoutez une cullérée d'eau-de-vie, deux cuillérées d'eau de fleurs d'oranger ou du zeste de citron râpé, un peu de sel ; délayez bien avec de l'eau en remuant vivement, jusqu'à ce que la pâte soit comme une bouillie très claire : laissez-la lever pendant trois heures. Pour la rendre plus légère on peut réserver deux blancs d'œufs les battre en neige et les mêler à la pâte au moment de faire les crêpes Mettez dans la poêle gros comme une demi noix de beure ou de sain doux, ou le quart d'une cuillerée d'huile, sur un feu clair. lorsque le corps gras employés et bien chaud, versez, avec une grande cuilier, assez de pâte pour garnir le fond de la poêle d'une couche très-mince. Lorsque cette couche est bien prise, donnez un coup sec sur le manche de la poêle pour faire sauter la crêpe et la retourner, afin qu'elle cuise de l'autre côté. Saupoudrez de sucre et servez vivement.

Crêpes aux pommes de terre.—Préparez la pâte comme pour faire des crêpes au naturel ; puis pelez de bonnes pommes de reinette de Canada ; enlevez le cœur ; coupez les en tranches minces, mettez les dans la pâte ; faites vos crêpes comme à l'ordinaire, mais de manière qu'il y ait cinq ou six tranches de pomme dans chaque crêpe, saupoudrez ou non de sucre râpé. Ces crêpes sont excellentes

VARIETES.

Vous savez, il parait que Naquet, le notaire infransigeant de la Chambre des Députés à Paris, fonde un journal quotidien.

Oui, j'en ai entendu parler ; mais je croyais que c'était plutôt une revue hebdomadaire

* *
*

Entre *eux deux*

—Chez nous, notre maison fait tellement d'affaire que nous sommes obligés d'avoir quatre hommes de peine pour porter le grand livre...

L'autre, sans s'émouvoir

—Oh ! chez nous, c'est bien différent. ....Le grand livre est si grand que le caissier est toujours obligé de prendre un cabriolet pour aller du *Doit* à l'*Avoir*.

* *
*

Un mot de la fin ? En voici :

A table, lundi dernier, chez M. T......

—Ursule, on ne vide pas les bécassines, vous devriez le savoir

—Bien, monsieur ; mais j'avais cru plus propre de.........

—Vous vous êtes trompée ; vous ferez mieux une autre fois, c'est bien !

Jeudi :

—Ursule, on vide les canards, que diable ! ....c'est une infection.

—Ah ! monsieur, vous changer de goût tous les jours ; tantôt vous en voulez, tantôt vous n'en voulez pas.........est-ce que je puis savoir, moi ?

* *
*

On demande à la comtesse de Z......célèbre par son bon goût et élégance ;

— Enfin, qu'est-ce que vous appelez une tailette réussie ?

—Celle qui fait que l'on oublie de regarder les autres.

Mariage.

A St. Boniface le 8 courant, par le curé Dugast, M. Abraham Guay à Delle. Esther Champagne.

NAISSANCE.

A St. Norbert le 4 courant, Madame J. Turenne une fille.

Mis a l'Enclos.

Mis en fourrière chez le soussigné une vache et son veau. La vache est barrée, ventre blanc, une tache blanche sur le front et une autre sur la croupe ; a les quatre pattes blanches, et parait âgée de cinq ans. Le veau est tardif, probablement du d'été.

Le propriétaire est prié de venir réclamer sa propriété.

PIERRE THIBERT,
Gardien d'Enclos.

St. François Xavier, 16 Janv., 1877 3t